

*Angers Justice, Mûrs Erigné, Le Mans
République, Savonnières, Les Atlantes
(SPDC), Le Mans Chasse Royale.*

Décembre 2017

- 9,29 PT

Pour celles et ceux qui auraient raté un épisode, nous avons basculé en septembre 2017 sur une nouvelle Direction Régionale « Maine Val de Loire » qui regroupe désormais la Sarthe, La Mayenne, Le Maine et Loire et l'Indre et Loire.

Les Comités techniques couvrent donc toutes les entités de ces départements. Les dossiers qui nous ont communiqués pour les préparer sont très succincts et les comptes rendus des Comités Techniques se résument à 2 ou 3 phrases... On atteint le comble de l'indigence !. De plus, nous n'y avons plus aucun droit puisque, par le fait du prince, La Poste a décidé de priver de ses mandats SUD sur cette Direction Régionale. Elle accorde « généreusement » à notre titulaire, élu par vos scrutins lors des dernières élections professionnelles, le titre ronflant d' « Expert de droit », ce qui lui permet de siéger dans cette instance mais lui interdit de voter ! Il est clair que notre organisations syndicale ne peut cautionner ces pratiques dictatoriales et que nous ne siégeons plus dans cette assemblée qui vole au personnel de son vote. Tout au plus nous vous transmettons les informations que nous récupérons. Des Comités Techniques se sont réunis au Mans les 28 novembre, le 6 et le 7 décembre :

Angers Justice (49) : **- 1,79** sur les positions de travail

Mûrs Erigné (49) : **- 1,58** sur les positions de travail

Le Mans République (72) : **- 2,53** sur les positions de travail

Savonnières (37) : Transformation en facteur guichetier.
Diminution de 1,5 H d'amplitude d'ouverture hebdomadaire. **- 1** sur les positions de travail

Les Atlantes (Saint Pierre des Corps-37) : Transformation en RPU (Netto) **- 2** sur les positions de travail

Le Mans Chasse Royale (72) : **- 0,39** sur les positions de travail

Le massacre de nos emplois continue donc. Si nous avons pu voter, nous aurions évidemment voter contre ces saloperies...

Qui défend vos intérêts ?